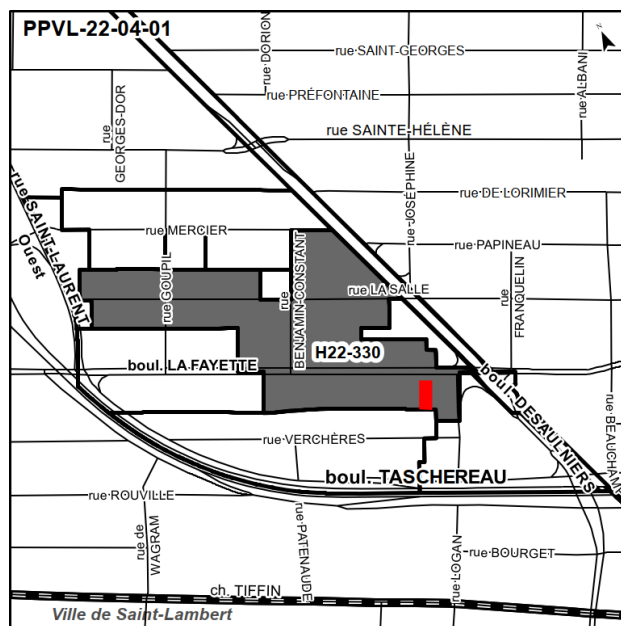


Avis de la tenue d'une assemblée publique de consultation

1. Lors de sa séance du 4 avril 2023, le conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil a adopté les projets de résolution approuvant les projets particuliers décrits ci-après :

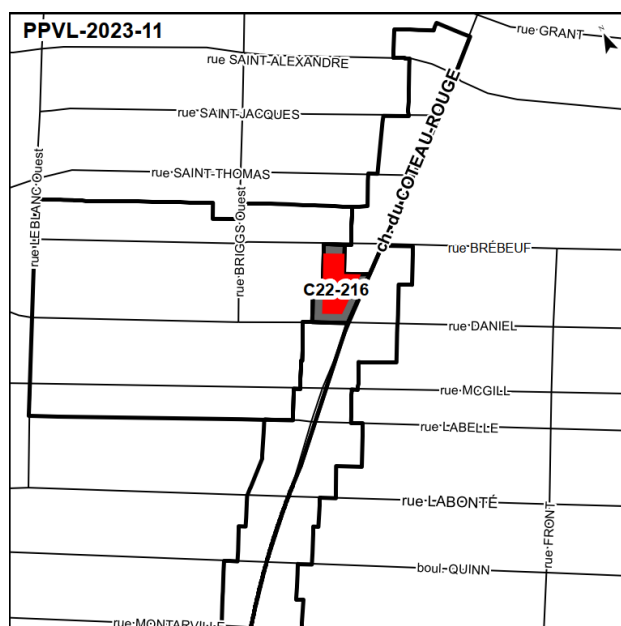
- Projet particulier *Modification PPVL-22-04-01 modifiant le Projet particulier PPVL-22-04 visant à autoriser la construction d'une habitation multifamiliale de structure isolée de 6 logements au 960, boulevard La Fayette (lot 2 630 923) (district de Saint-Charles).*

La zone concernée H22-330 par ce projet de résolution approuvant le projet particulier est indiquée en gris et l'adresse en rouge sur le croquis.



- Projet particulier *Projet particulier PPVL-2023-11 visant à autoriser la construction d'une habitation multifamiliale de structure isolée de 3 étages et de 30 logements aux 315, 319 et 355, chemin du Coteau-Rouge (lots 3 222 062 et 3 222 068) (district du Coteau-Rouge).*

La zone concernée C22-216 par ce projet de résolution approuvant le projet particulier est indiquée en gris et l'adresse en rouge sur le croquis.



Toutes les dispositions de ces projets particuliers sont susceptibles d'approbation référendaire.

2. Une assemblée publique de consultation à propos de ces projets particuliers aura lieu le 9 mai 2023 à 19 h, dans la salle du conseil de l'arrondissement, 300, rue Saint-Charles Ouest, Longueuil.

3. Au cours de cette assemblée, celui par l'intermédiaire duquel elle est tenue, expliquera ces projets particuliers et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

4. Une copie de ces projets particuliers peut être consultée à l'adresse Internet suivante : www3.longueuil.quebec/fr/projets-particuliers-arrondissements ou en communiquant à l'adresse courriel greffe.vl@longueuil.quebec. Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 26 avril 2023.

Véronica Mollica
Secrétaire du conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil